

Le Nunavut opposé à ce que l'UE siége au Conseil de l'Arctique

La Première ministre du territoire canadien du Nunavut, Eva Aariak, s'est déclarée mardi "fermement" opposée à la demande de l'Union européenne de siéger au Conseil de l'Arctique et a appelé Ottawa à en faire de même, en représailles au projet de boycott des produits du phoque.

La Commission européenne a adopté fin novembre une ambitieuse "*politique arctique*" prévoyant notamment que l'Union européenne (UE) obtienne le statut d'observateur permanent au Conseil de l'Arctique, une organisation régionale de coopération.

"Le projet de bannissement des produits du phoque (de l'UE) heurte les intérêts des Inuit, démontre un manque de connaissance de ses impacts sur les peuples autochtones de l'Arctique et est incompatible avec le type de partenariat dont nous avons besoin au Conseil de l'Arctique", a déclaré dans un communiqué Mme Aariak, indiquant s'opposer "*fermement*" à la demande européenne. *"J'invite le Canada à s'opposer à la demande de statut d'observateur permanent au Conseil de l'Arctique"*, a ajouté la Première ministre de ce territoire nordique à forte concentration inuite.

Le Parlement européen doit se prononcer le 22 avril sur un projet d'interdiction totale des importations de produits dérivés du phoque dans l'UE en signe de protestation contre les méthodes de chasse, jugées cruelles. Lors d'une réunion fin mars à Bruxelles des représentants des 27 Etats de l'UE, "*une majorité suffisante*" s'était dégagée en faveur d'un tel embargo avait indiqué une source diplomatique.

Ce projet de règlement "*ignore les impacts négatifs très réels sur le marché des peaux de phoque provenant du Canada et sur la population du Nunavut*", a estimé la Première ministre du Nunavut.

"J'ai beaucoup de craintes au sujet du rôle et des possibilités d'un organisme qui souhaite obtenir un statut d'observateur permanent et qui a si peu d'égard ou d'attention pour les impacts de ses actions sur les Inuit du Nunavut et les autres peuples autochtones de l'Arctique", a-t-elle poursuivi.

La Canada a averti à plusieurs reprises qu'en cas d'interdiction européenne du commerce des produits du phoque, Ottawa n'hésiterait pas à saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Fondé en 1996, le Conseil de l'Arctique regroupe actuellement le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la Norvège, l'Islande, la Russie et la Suède. Cette organisation est appelée à se développer notamment en raison des convoitises suscitées par les importantes réserves d'hydrocarbures du Grand Nord, mais également afin de répondre aux défis environnementaux posés par le réchauffement climatique.